

Les métiers de l'industrie



jeunes-fc.com





Les métiers de l'industrie

Chaque jour, les produits créés par les industries technologiques s'invitent dans notre quotidien. Du monumental à l'infiniment petit, des matériaux high-tech aux technologies de pointe, l'innovation est partout sans forcément que nous le réalisons : matériel chirurgical, nouvelles énergies, modes de déplacements toujours plus durables, composants électroniques révolutionnaires...

- > Le poids de l'industrie en Franche-Comté p3
- > L'industrie technologique : des secteurs variés p3
- > Des métiers et des profils diversifiés p4
- > Un secteur qui recrute p4
- > Des formations multiples p5
- > Utile p8



peinent à recruter par manque de candidats qualifiés.

L'industrie technologique : des secteurs variés

Les entreprises industrielles technologiques se répartissent en **8 grands secteurs d'activité** :

/ **aéronautique et spatial**, secteur composé d'industries de pointe au cœur de l'innovation ;

/ **automobile**, mobilisé pour produire les voitures de demain ;

/ **électrique, électronique, numérique, informatique**, secteur dont la production a une forte incidence sur la vie quotidienne ;

/ **équipements énergétiques**, comprenant le nucléaire, l'éolien, le photovoltaïque et le solaire thermique ;

/ **ferroviaire**, secteur majeur en quête d'innovation pour une mobilité durable ;

/ **mécanique**, en progrès constant dans les techniques, les process et les matériaux ;

/ **métallurgie**, vaste secteur regroupant sidérurgie, métaux non-ferreux, fonderie, produits métalliques, services industriels des métaux ferreux ;

/ **naval**, secteur regroupant construction et réparation de navires civils ou militaires, systèmes de surveillance maritime, énergies marines renouvelables.

Le poids de l'industrie en Franche-Comté

En Bourgogne-Franche-Comté près d'un **salarié sur quatre** (contre un sur sept au niveau national) **travaille dans l'industrie** dans les secteurs suivants : automobile, travail des métaux, fabrication de machines et d'équipements, plasturgie, filière bois, microtechniques, production horlogère, lunetterie, fabrication de jouets, découpage/emboutissage. Le tissu industriel est composé de **grands groupes nationaux ou internationaux** mais principalement de **petites et moyennes entreprises**.

Selon l'Insee, la région Bourgogne-Franche-Comté, est la **première région industrielle de France**. Paradoxalement, certains secteurs

Des métiers et des profils diversifiés

L'industrie, c'est l'ensemble des **activités humaines tournées vers la production et l'innovation**, ce qui implique une organisation du travail en **6 grandes familles d'activités** :

/ conception et recherche
(dessinateur industriel, chef de projet, ingénieur...)

/ préparation et maintenance
(roboticien, responsable méthodes, ingénieur systèmes...)

/ production et réalisation
(conducteur de ligne automatisée, opérateur, technicien...)

/ installation et maintenance
(agent, mécanicien, technicien...)

/ commercial et achat (technico-commercial, chef de produit, négociateur à l'international...)

/ gestion et administration
(contrôleur de gestion, responsable formation, directeur RH...)

Tout le monde peut trouver sa place dans les industries technologiques qui accueillent des profils de tous niveaux, du **CAP au diplôme d'ingénieur** en passant par les Bac Pro et les Bac + 2.

Depuis de nombreuses années déjà, l'industrie technologique mène une démarche offensive en matière de mixité professionnelle : en vingt ans, le nombre des femmes cadres et ingénieurs a plus que triplé.

Par ailleurs, l'évolution de l'organisation du travail permet une **modification du contenu des fonctions** et une **valorisation des compétences** de chaque collaborateur, ainsi les salariés se sentent responsabilisés et acteurs d'un processus global.

Cette nouvelle organisation permet une plus grande transversalité des savoir-faire de chacun, les situations professionnelles s'en trouvent enrichies. **De nouveaux métiers se développent** comme celui de responsable de projet, dont la fonction implique des compétences multi-technologiques.

On notera également que les carrières des salariés de l'industrie s'inscrivent souvent dans un **parcours de progression**.

La **formation continue**, qui concerne chaque année plus de 430 000 salariés, permet le développement de compétences professionnelles nouvelles, et donc une évolution dans les métiers.

Par ailleurs, la **validation des acquis de l'expérience** (VAE) permet de faire reconnaître officiellement ses compétences professionnelles par l'obtention d'un titre, d'un diplôme ou d'un certificat de qualification professionnelle (CQP).

Un secteur qui recrute

L'offre d'emploi est liée à la **progression du niveau des qualifications**. En dix ans, la proportion des **ouvriers hautement qualifiés** est



passée de 15 à plus de 20 %. Dans le même temps, le nombre d'**ingénieurs** a augmenté de 50 %, ils représentent aujourd'hui 22 % des salariés des entreprises.

Dans les **dix années à venir**, les

De plus en plus, les industriels misent sur les formations en alternance, qui concernent opérateurs, techniciens et ingénieurs. En effet, la pédagogie en alternance permet de former les futurs collaborateurs de l'entreprise en prise directe avec la réalité du monde de l'entreprise.

industries technologiques prévoient de recruter plusieurs dizaines de milliers de personnes par an. Ces prévisions découlent à la fois d'une vague massive de départs à la retraite et de la nécessité pour les entreprises de relever les défis mondiaux de l'innovation pour rester compétitives.

Des formations multiples

De nombreux diplômes adaptés aux besoins de l'industrie se préparent soit dans le cadre de **formations initiales** sous statut scolaire ou universitaire, soit par la **voie de l'alternance** (apprentissage ou professionnalisation).

L'apprentissage

La formation en apprentissage est ouverte aux jeunes de **16 à 25 ans**. Cependant, depuis le 1^{er} janvier 2017 sept régions, dont la **Bourgogne-Franche-Comté**, ont l'autorisation d'**étendre la limite d'âge à 30 ans** à titre expérimental, et cela jusqu'au 31 décembre 2019.

L'accompagnement de l'apprenti-e se fait dès le début de la formation afin de le guider au mieux dans son choix professionnel.

D'une **durée de 1 à 3 ans**, ce dispositif permet à l'apprenti-e d'acquies une première expérience professionnelle au sein de l'entreprise ; sous la conduite du **maître d'apprentissage**, l'apprenti-e apprend

l'exercice de son métier en situation réelle.

Les formations sont dispensées par les **Pôles formation des industries technologiques**, à tous les niveaux d'études ; elles sont gratuites, le financement est assuré par les entre-

Le Pôle formation des industries technologiques regroupe les acteurs du réseau formation-emploi : CFAI, AFPI, ICFC.

Le CFAI – Centre de formation d'apprentis de l'industrie – Franche-Comté, spécialisé dans la formation aux métiers de l'industrie depuis plus de 35 ans, c'est... > 6 centres de formation implantés à Besançon, Exincourt, Dole, Gevingey, Vesoul, Belfort > une offre de formation répondant aux attentes des entreprises > 32 diplômes validés par l'Education nationale, dont certains préparés en partenariat avec des établissements de l'enseignement supérieur > 900 apprentis formés chaque année > plus de 600 entreprises partenaires.

Plus d'infos : cfai.org

prises par le biais notamment de la taxe d'apprentissage, la branche professionnelle et les Conseils régionaux. L'apprentissage se déroule dans le cadre d'un **contrat de travail de type particulier** à durée déterminée. Les apprentis perçoivent une rémunération fixée en **pourcentage du SMIC**, en fonction de leur âge et de leur progression dans le cycle de formation.

Le **taux d'insertion** élevé à l'issue du parcours de formation en apprentissage témoigne de l'intérêt porté par les entreprises.

Il est à noter qu'en **Bourgogne-Franche-Comté** les **formations en apprentissage sont nombreuses**, couvrant des diplômes allant **du niveau CAP jusqu'au Bac+5 et titre d'ingénieur**. Les possibilités de réorientation, de reconversion sont multiples pour les jeunes adultes de plus de 25 ans.

La professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse aux 16 à 25 ans – et aux demandeurs d'emploi sans limite d'âge – qui souhaitent se professionnaliser rapidement et acquérir une **qualification professionnelle**, c'est un **contrat de travail** (CDD ou CDI) **en alternance** de 6 à 12 mois (24 mois dans certains cas) qui permet l'acquisition d'un savoir-faire destiné à faciliter l'intégration du bénéficiaire dans l'entreprise.

Les salariés en contrat de professionnalisation perçoivent une **rémunéra-**



tion fixe en pourcentage du SMIC, en fonction de leur âge et de leur niveau de formation.

En fin de contrat de professionnalisation, les compétences acquises peuvent être validées par l'obtention d'un **certificat de qualification professionnelle** (CQPM ou CQPI), mais également d'un **diplôme** ou d'un **titre à finalité professionnelle**.

Les **CQP** certifient les capacités professionnelles pour la qualification choisie en vue d'exercer un métier, ils assurent une reconnaissance professionnelle et sociale au plan national par les entreprises du secteur ; les CQP sont élaborés et **mis à jour** régulièrement avec les professionnels des entreprises afin de répondre aux **évolutions technologiques**.



Utile

• **Pôle formation des industries technologiques**
formation-
industries-fc.fr

• **Formation en apprentissage / CFAI Franche-Comté**
cfai.org

• **CFAI Besançon**
8 avenue des
Montboucons
25000 Besançon
tél 03 81 41 39 83

formations :
automatisme (BTS),
conception de
produits industriels
(licence pro),
électrotechnique
(licence pro), pilotage
d'installations
automatisées (CAP),
productique (Bac
Pro, BTS, diplômes
d'ingénieur),
réalisation d'outillage
(Bac Pro , BTS),
assistance technique
d'ingénieur (BTS)

• **CFAI Exincourt**
5 rue du Château
25400 Exincourt
tél 03 81 32 67 32

formations :
chaudronnerie
industrielle (CAP,
Bac Pro), conception
de produits industriels
(BTS, licence pro),
électrotechnique
(CAP, Bac Pro, BTS,
Licence Pro, diplôme
d'ingénieur), logistique
(diplôme d'ingénieur),
management (licence),
informatique (diplôme
d'ingénieur), pilotage
d'installations
automatisées (CAP),
productique (Bac
Pro, BTS, diplôme
d'ingénieur),
réalisation d'outillage
(Bac Pro, BTS)

• **CFAI Dole**
5 rue Bougauld
39100 Dole
tél 03 84 82 91 70

formations :
automatisme (BTS),
conception de
produits industriels
(BTS), maintenance
industrielle (Bac Pro),
informatique (BTS),
technico-commercial
(BTS), fluide énergie
domotique (BTS)

• **CFAI Gevingey**
23 route de Lons
39570 Gevingey
tél 03 84 86 83 60

formations :
chaudronnerie
industrielle (CAP,
Bac Pro), maintenance
industrielle (Bac
Pro, BTS), pilotage
d'installations
automatisées (CAP,
Bac Pro)

• **CFAI Vesoul**
1 rue du Tallerot
70000 Vesoul
tél 03 84 76 65 73

formations :
électrotechnique
(CAP, Bac Pro)

• **CFAI Belfort**
14 rue Georges Besse
ZAC de la Justice
90000 Belfort
tél 03 84 58 47 47

formations :
maintenance
industrielle (Bac Pro,
BTS), management
(DUT), pilotage
d'installations
automatisées
(CAP, Bac Pro)

Sources :

- > les-industries-technologiques.fr
- > formation-industries-fc.fr

Crij de Franche-Comté

27 rue de la République
25000 BESANÇON

03 81 21 16 16
jeunes-fc.com